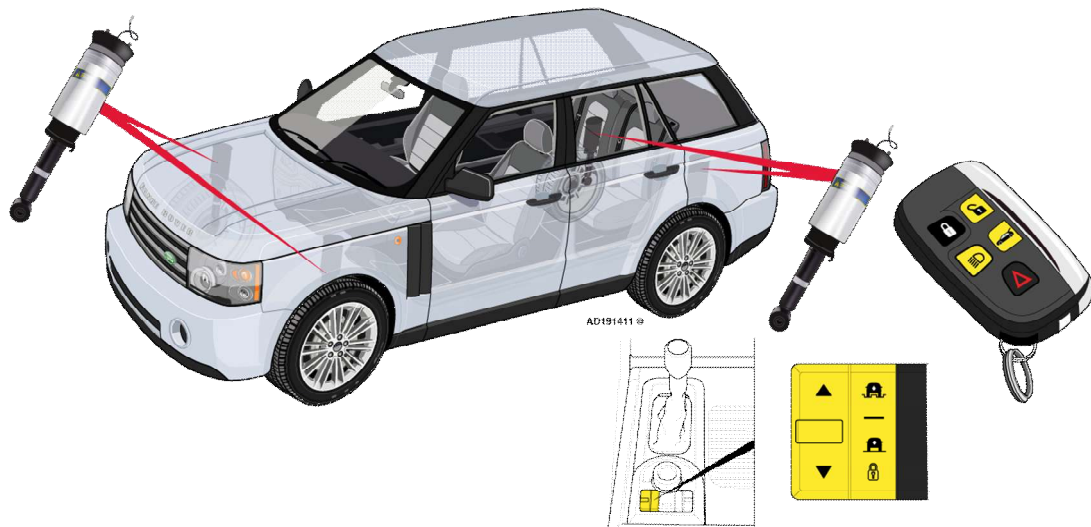


Autodata met en garde les garages quant aux coûts inutiles que peut engendrer l'utilisation d'informations et de procédures incorrectes lors d'intervention sur des véhicules équipés d'une suspension réglable en hauteur



Les procédures de levage de véhicules présentes au sein du produit d'Autodata sont conçues pour réduire le risque de dommages coûteux lors du levage de certains véhicules.

Depuis quelques temps, de nombreux véhicules sont équipés de suspension à correcteur d'assiette ou de suspension active. Certains systèmes de suspension sont relativement simples et ne nécessitent aucune procédure de révision spécifique. Ils sont composés uniquement d'amortisseurs avec correcteur d'assiette qui maintiennent automatiquement la garde au sol caractéristique du véhicule en dépit des variations de charge. D'autres en revanche sont plus complexes.

Ces suspensions plus complexes ne concernent pas uniquement les véhicules transportant des passagers et les véhicules à quatre roues motrices. Par exemple, certains véhicules utilitaires légers sont équipés d'une suspension arrière à hauteur réglage qui permet d'abaisser l'arrière du véhicule afin de faciliter le chargement. De nombreux véhicules équipés d'une suspension à hauteur réglable sont soumis à des procédures spécifiques qu'il est nécessaire de respecter avant le levage du véhicule ou le soulèvement du véhicule sur une plate-forme élévatrice sans roues.

Comme énoncé précédemment, les systèmes de suspension les plus simples visent uniquement à maintenir la garde au sol du véhicule, quelle que soit la charge embarquée. Par exemple, de nombreux véhicules Citroën sont équipés d'une suspension hydropneumatique dont le principe repose sur une pompe hydraulique entraînée par le moteur qui alimente les unités de suspension avant et arrière en huile sous pression, permettant ainsi de maintenir ou de régler la garde au sol du véhicule à l'aide de valves hydrauliques. Certains modèles sont dotés de commandes électroniques pour permettre de régler la garde au sol selon la vitesse du véhicule.

Les systèmes de suspension les plus complexes ne sont pas seulement utilisés pour modifier la garde au sol mais peuvent également être réglés selon les modes de conduite. Par exemple, de nombreux modèles Land Rover sont équipés d'une suspension active qui permet d'effectuer des changements au niveau de la suspension en fonction de la vitesse et des conditions de conduite (par exemple avec le mode de conduite "tout terrain"). L'une des autres caractéristiques de ce système est de pouvoir abaisser le véhicule lorsque les portes sont ouvertes afin de rendre l'accès un peu moins difficile. Les véhicules dotés de ce système utilisent un compresseur d'air électrique qui pressurise l'air qui est ensuite utilisé pour contrôler des ressorts pneumatiques à la place de ressorts hélicoïdaux conventionnels.

Le levage ou le soulèvement de ces modèles de véhicules sans respecter la procédure associée peut entraîner l'endommagement des composants des deux suspensions et du soubassement du véhicule. Par exemple, en cas de levage d'un véhicule Citroën équipé d'une suspension hydropneumatique sans avoir préalablement activé le "mode cric", le véhicule peut rester bloqué sur le cric ou la plate-forme élévatrice lors de son abaissement après révision ou réparation.

Pour certains véhicules tels que certains modèles Land Rover, le non respect des procédures de levage peut gravement endommager les ressorts pneumatiques ou les soufflets de suspension. Par exemple, sur les modèles Range Rover de 2006-2011, le "mode cric" nécessite d'être préalablement activé à l'aide des commandes de la console centrale ou à l'aide de la commande à distance.

C'est pourquoi il est important de choisir un bon système d'informations techniques contenant toutes les informations nécessaires afin d'éviter des dépenses inutiles et des insatisfactions clients. Le système d'informations techniques d'Autodata, aujourd'hui utilisé par la plupart des garages, comprend un module consacré aux procédures à respecter pour le levage des véhicules équipés d'une suspension à hauteur réglable.

Rod Williams, PDG d'Autodata, déclare : "Sans ces informations, des erreurs peuvent facilement survenir et engendrer d'énormes coûts supplémentaires. Les procédures ne sont pas toujours très compliquées, cependant elles varient

énormément selon les modèles. Toutes les informations techniques d'Autodata, y compris celles contenues dans ce module, proviennent directement des constructeurs automobiles. Ce module fournit ainsi des directives claires et précises afin d'éviter que des erreurs ne se produisent.”

Notes aux Editeurs

A propos d'Autodata Limited

Créée en 1975, Autodata est un leader mondial reconnu dans la distribution d'informations techniques auprès des professionnels de la réparation. Autodata développe des produits destinés aux ateliers automobiles pour les réparations et les opérations d'entretien et de révision des véhicules et des motos ainsi que des solutions d'entreprise pour les entreprises nécessitant des plates-formes sur mesure ou souhaitant intégrer les informations techniques d'Autodata au sein de leur système.

Grâce à nos relations de longue date dans le domaine automobile, nos bases de données proviennent directement de 80 constructeurs et concernent 29 000 modèles dans le monde. La nouvelle application web d'Autodata inclut 85 000 schémas et illustrations pour plus de 500 000 procédures.